

CONSEIL D'ADMINISTRATION

03 MAI 2012

Dossiers de séance

CONSEIL D'ADMINISTRATION

03 mai 2012

Salle du conseil
Présidence

1 | 03 mai 2012
Conseil d'administration



Ordre du jour

1. Informations
2. Dispositions budgétaires
3. Ressources humaines
4. Enseignements et vie étudiante
5. Procès-verbaux des CA du 1er, 6, 22 mars 2012
6. Information : décisions prises par le président par délégation d'attribution du
7. Question diverse - M. JONCHERAY

2 | 03 mai 2012
Conseil d'administration



1. Informations

- **Olivier TACHEAU : Directeur général délégué**
- **Prochain CA : 7 juin en salle du conseil à la Faculté des Sciences**
- **Audit financier – Visite d'expertise de M. DELLACASAGRANDE**
- **Visite conjointe IGAENR – IGF : bilan passage aux RCE**
- **Déménagement du bâtiment Montéclair**

3 | 03 mai 2012
Conseil d'administration



Déménagement du bâtiment Montéclair

- **Historique**
 - **Projet IRIS 1 : plans prévus depuis 2006**
Incluaient l'U 564, SCCAN, PADAM
 - **Mise en service du bâtiment IRIS en novembre 2010**
 - **Deux déménagements programmés, et non réalisés**
 - Novembre 2010
 - 14 Mars 2011
 - **Fermeture de l'U 564 au 31/12/2011**

4 | 03 mai 2012
Conseil d'administration



Déménagement du bâtiment Montéclair

- **Situation 2012**

Personnels présents dans Montéclair

- 3 personnels de l'université
- 3 personnels INSERM
- 1 enseignant chercheur
- 1 chercheur CNRS, sans affectation à une unité de recherche angevine

Matériels présents dans Montéclair

- Matériels non spécifiques dont 8 PSM
- Cytomètres et Q PCR
- Robot de Production d'anticorps

Utilisation par les équipes travaillant à IRIS 1

5 | 03 mai 2012
Conseil d'administration



Déménagement du bâtiment Montéclair

- **Programmation du déménagement 3-5 avril 2012**

- **Personnels informés par plusieurs courriers signés du président de l'université et/ou du doyen en mars :**

- De l'intention d'organiser ce déménagement
- De sa date
- De la possibilité de transférer le bureau du personnel HU vers la faculté de médecine

- **Organisation logistique du déménagement par P Saulnier à la demande du doyen**

Devis réalisés auprès des 4 sociétés devant intervenir et interventions programmées

6 | 03 mai 2012
Conseil d'administration



Difficultés rencontrées

- **26 Mars 2012. Inventaire du matériel prévu**
 - Présence de F Jemain, P Saulnier
 - Accès des locaux impossible : présence de H Gascan, S Chevallier, D Renou
- **Plusieurs visites ultérieures pour organisation**
- **3 avril 2012**
 - Présence des déménageurs
 - Présence de P Saulnier, F Jemain, I Richard, JP Saint-André
 - Accès des locaux impossible, présence d'une délégation incluant des représentants CGT du CHU de Nantes
 - Constat d'huissier

7 | 03 mai 2012
Conseil d'administration



Depuis le 3 avril

- **Campagne de presse organisée par les personnes s'étant opposées au déménagement**
- **Réaction massive des personnels du site santé et signature d'un courrier de soutien aux décisions prises concernant l'organisation du déménagement.**
 - 2 doyens, directeur et directeur adjoint SFR, Directeurs de laboratoires et d'unité, enseignants chercheurs, chercheurs, ingénieurs, techniciens
 - 122 signatures au 16 avril
- **Organisation d'une conférence de presse le 6 avril**

8 | 03 mai 2012
Conseil d'administration



Depuis le 3 avril

- **Affectation des personnels techniques de l'université dans les locaux IRIS au 10 avril**
- **Affectation des personnels INSERM à d'autres lieux de travail au 23 avril**
- **Arrêt du fonctionnement des deux plateformes**
- **Réorganisation du déménagement en cours**
 - Aspects juridiques
 - Aspects organisationnels

Depuis le 3 avril

- **Contacts avec le cabinet de L. Wauquiez et la direction générale du CNRS**
 - Affectation d' H. Gascan
 - Légitimité de l'UA à déménager les équipements lui appartenant
- **Contact avec le président de Biogenouest**
 - Problème des contrats de prestation
 - Devenir de la plateforme PADAM : réunion programmée le 14 mai

2. Dispositions budgétaires

Plan d'économies budgétaires –

M. SAINT ANDRE

DBM n° 2 - M. ROBLEDO

**Adhésion à Anjou Inter-langues :
part variable - M. ROBLEDO**

**Ajout OJ : Demande d'adhésion
à la CPU - M. SAINT ANDRE**

Economies
budgétaires
Pourquoi? Comment?

Compte financier 2011

Prélèvement obligatoire (DBM 1) sur fonds de roulement (marché en cours ou crédits affectés) : 1 953 339€

Fonds de roulement mobilisable après DBM 1 : 4 740 808 €
(Fin 2011 Fonds de roulement mobilisable = 4 560 450 €)
FdR représente 16 jours de fonctionnement, règle prudentielle demande 30 jours

POINTS DE VIGILANCE

- **Masse salariale qui représente 80% des charges, exemples : GVT, charges patronales, loi anti précarisation, cotisation FIPHFP...risquant d'augmenter fortement.**

Evolution de 9 % de la masse salariale des contractuels (hors charges) :
- 2010 : 8 805 906 €
- 2011 : 9 604 142 €

- **Coûts induits des constructions, exemple : plus de 600 000 € annuels (hors salaire) de fluide et maintenance pour IRIS.**

Le budget primitif 2012

- **Dotation aux composantes : 70% du budget 2011**
- **Dotation aux équipes de recherche : 80% de la dotation 2011**
- **Dotation aux services communs : 80% du CQ 2011 (90% de la dotation 2011)**
- **Aucune décision sur la masse salariale**
 - Mais économie de 300 000€ programmée
- **Des économies programmées**
 - Service général : 100 000€
 - Direction de la culture : 50 000€
- **Des augmentations incontournables**
 - Fonctionnement IRIS : 300 000€ à prévoir
 - Coût de gestion de « La Passerelle » (non chiffré)

Des coûts ignorés

- **Fonctionnement IRIS : au moins 600 000€ par an**
- **Surcoût investissement IRIS : 1 800 000€**
- **Subvention ICO : 75 000€**
- **Evolution de la législation relative aux personnels contractuels : loi dite de déprécarisation**
- **Contribution au FIPHFP : 50 000€ ?**
- **Reprographie : 150 000€ (non budgété...)**
- **IUFM : 400 000€**

Des recettes complémentaires

- **DBM n° 1 : MS : 1 114 252 € / F : 878 493€**
- **Crédits de mise en accessibilité : 200 000€**
- **Crédits de maintenance : 200 000€**
- **Complément de contrat : 301 000€ (x5)**
- **Contrats doctoraux : + 5 (pas de chiffrage)**

- **Total disponible : 2 556 302€**

17 | 03 mai 2012
Conseil d'administration



Besoins 2012

- **100% dotation aux composantes : 1 980 888€**
- **100% dotation aux services communs : 180 600€**
- **Recherche et écoles doctorales : 290 230€**
- **Appels à projets : 339 143€**
- **IRIS : 300 000€ (ou plus...)**
- **Reprographie : 150 000€**
- **IUFM : 400 000€**
- **Contribution au FIPHFP : 50 000€**
- **Autres**

- **Total identifié à ce jour : 3 690 861€**

18 | 03 mai 2012
Conseil d'administration



Propositions

- **Dotation aux composantes : 90% dotation 2011**
 - économie de 660 296€
- **Dotation aux services communs : 90% de la dotation 2011**
 - Pas de dotation complémentaire
 - Economie de 180 600€
- **Dotation recherche : 90% de la dotation 2011**
 - Economie de 174 138€
- **Pas de financement 2012 des appels à projets**

Masse salariale

- **300 000€ d'économies à réaliser pour l'essentiel entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2012**
- **Un effort à partager par tous, sauf**
 - Les postes des AAP recherche sur missions techniques en laboratoire
 - Les contractuels rémunérés sur les budgets des composantes, formation continue ou financements extérieurs

Propositions

- **Geler les rompus de temps partiels entre septembre et décembre 2012**
- **Ne pas renouveler au-delà du 31/08/2012**
 - Les AAP limités dans le temps
 - Les AAP recherche intégrés dans le périmètre (postes administratifs)
- **Rechercher les mutualisations possibles (composantes, laboratoires)**
- **Ne pas recruter systématiquement sur les postes de contractuels libérés (démission, succès aux concours)**
- **Travailler au cas par cas sur les autres CDD**

21 | 03 mai 2012
Conseil d'administration



Mise en œuvre

- **Validation des propositions en concertation avec les directeurs de composantes et de services : 24 avril**
 - 21 CDD ne sont pas renouvelés au titre du plan d'économies
 - 4 CDD ne sont pas renouvelés à la demande du chef de service
- **Information du CT le 26 avril**
- **Examen de chaque situation individuelle**
- **Information officielle des agents**
 - En cours
- **Chaque agent se voit proposer un rendez-vous avec la DRH**
 - Mesures individuelles d'accompagnement mises en place par la DRH et le SUMPPS

22 | 03 mai 2012
Conseil d'administration



Perspectives 2013

- **Pas de lisibilité sur des marges de manœuvre budgétaires**
- **Engager la négociation contractuelle avec les composantes et les services avant l'été**
 - Sur les budgets et les effectifs
- **Des propositions de mutualisation et d'amélioration de l'efficacité seront attendues**
 - Des réembauches sont envisageables au 01/01/13
- **Réflexion à mener en parallèle dans les composantes sur l'impact des restrictions budgétaires sur la gestion des heures complémentaires**

23 | 03 mai 2012
Conseil d'administration



2.2. DBM n° 2

Affectation	Origine des fonds	Montant	Emploi des crédits			Observations
			Fonct.	Personnel	Invest.	
Remboursement salaires	PRES - Univ Nice – Univ Le Mans	38 000,00		38 000,00		Conventions diverses
DPI	MESR	200 000,00	200 000,00			Accessibilité
Aide aux étudiants handicapés	MESR - Actions spécifiques	7 000,00	7 000,00			Complément au budget initial
TOTAL DBM		245 000,00	207 000,00	38 000,00	0,00	
				245 000,00		

24 | 03 mai 2012
Conseil d'administration



2.3. Demande d'adhésions : Anjou Inter-langues et CPU

- **Adhésion à Anjou inter-langues : part variable 2011-2012 : 23 496,90 euros (part fixe : 16 580 €)**
 - Calculée par rapport au nombre d'étudiants inscrits à Anjou Inter Langues, en hausse pour cette année
 - **Rôle de l'association** : mutualiser l'offre d'enseignement des langues rares (8) entre l'UA et l'UCO et maintenant avec l'ESSCA.
 - **Mise en place des UEL**

2.3. Demande d'adhésions : Anjou Inter-langues et CPU

- **Adhésion à la CPU (conférence des présidents d'université) pour 2012 :**
 - **13 781 € (2011 : 11 484€)**
 - **Mission** : promotion de l'université, en France et dans le monde.
 - **Principes** : esprit de mutualisation, modernisation des établissements, aide au pilotage
 - **Actions** : veille stratégique au service de tous ses adhérents / Mise à disposition de ressources pour l'aide au pilotage des établissements (études, rapports, participation aux différents travaux ministériels, relations avec les différents partenaires, l'élaboration de documents ou de chartes)

3. Ressources humaines

Présentation du bilan social 2011 –
Mme FEKIRI

Présentation de l'enquête effectifs
et fonctions – Mme FEKIRI

Mise à jour des primes de charges
administratives 2012 - M. ROBLEDO

Contingent de CRCT 2012-2013 –
M. ROBLEDO

3.1. Présentation du bilan social 2011

- [Disponible en version numérique sur la plateforme](#)
- **Présentation** : Mme FEKIRI

BILAN SOCIAL 2011

- Handicap
- Absentéisme
- Formation professionnelle

29 | 03 mai 2012
Conseil d'administration



Point sur le handicap

La loi 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

- définition du handicap ;
- prévention, recherche et accès aux soins ;
- compensation et ressources (prestation de compensation, AAH - Allocation Adulte Handicapé) ;
- accessibilité (scolarité, enseignement, emploi, travail adapté, insertion professionnelle, travail protégé, cadre bâti, transport, nouvelles technologies) ;
- accueil et information des personnes handicapées, évaluation de leurs besoins et reconnaissance de leurs droits (CNSA -Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, maison départementale des personnes handicapées, commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées) ;
- citoyenneté et participation à la vie sociale.

30 | 03 mai 2012
Conseil d'administration



Point sur le handicap

La loi met en place des mesures destinées à favoriser leur accès à la vie professionnelle en maintenant notamment le principe de l'obligation d'emploi des personnes handicapées et le quota de 6 %.

Les cotisations sont augmentées de 20% pour les entreprises employant mais n'atteignant pas leur quota, maintenu à 6%, et multipliées par 2,5 pour celles qui n'auraient ni employé, ni sous-traité, ni conclu un accord sur une période de trois ans.

Personnels handicapés déclarés en 2011	hommes	femmes	TOTAL
ENSEIGNANTS	2		2
BIATOSS	1	6	7
Total titulaires	3	6	9
Contractuels BIATOSS		2	2
Total général (en nombre de personnes)	3	8	11

Les absences et congés

Libellé	Nombre de jours ouvrés (constatés en arrêts)	Nombre d'arrêts (pour absences et congés)	Durée moyenne d'absence (en nombre de jours arrondis)	
	1	2	3 = (1) / (2)	
Accidents-Maladie	Congé Longue Durée (C.L.D.)	2 238	31	72
	Congé Longue Maladie (C.L.M.)	1 984	26	76
	Congé Accident de service	123	9	14
	Congé de maladie des Non-titulaires	998	195	16
	Congé de maladie des Titulaires	2 268	485	5
	Temps Partiel Thérapeutique	1 751	32	55
TOTAL	9 362	778	12	
Congés parentaux	Congé de maternité	4 226	80	53
	Congé de paternité	179	22	8
	Congé d'adoption	16	2	8
TOTAL	4 421	104	43	

Les absences et congés

Libellé		FEMMES	HOMMES	Total
Total		270	87	357
Accidents-Maladie	Congé Accident de service	3	1	4
	Congé de maladie des Non-titulaires	75	22	97
	Congé de maladie des Titulaires	177	54	231
	Congé Longue Durée (C.L.D.)	7		7
	Congé Longue Maladie (C.L.M.)	3	7	10
	Temps Partiel Thérapeutique	5	3	8
Total		50	22	72
Congés parentaux	Congé d'adoption	2		2
	Congé de maternité	48		48
	Congé de paternité		22	22

Les absences et congés

Libellé		BIATOSS	ENSEIGNANTS	Total
Total		268	89	357
Accidents-Maladie	Congé Accident de service	4		4
	Congé de maladie des Non-titulaires	82	15	97
	Congé de maladie des Titulaires	162	69	231
	Congé Longue Durée (C.L.D.)	5	2	7
	Congé Longue Maladie (C.L.M.)	7	3	10
	Temps Partiel Thérapeutique	8		8
Total		29	43	72
Congés parentaux	Congé d'adoption	1	1	2
	Congé de maternité	23	25	48
	Congé de paternité	5	17	22

**Les congés de formation -
Les délégations -
Les congés de recherches et de conversions thématiques**

Libellé	Nombre de jours	Nombre de personnes
Congés de formation	134	1
Délégations	1 359	9
Congé pour Recherches ou Conversions Thématiques (C.R.C.T)	1 334	11

**Les congés de formation -
Les délégations -
Les congés de recherches et de conversions thématiques**

Libellé	FEMMES	HOMMES	Total
Congés de formation	1		1
Délégations	2	7	9
Congé pour Recherches ou Conversions Thématiques (C.R.C.T)	3	8	11

**Les congés de formation -
Les délégations -
Les congés de recherches et de conversions thématiques**

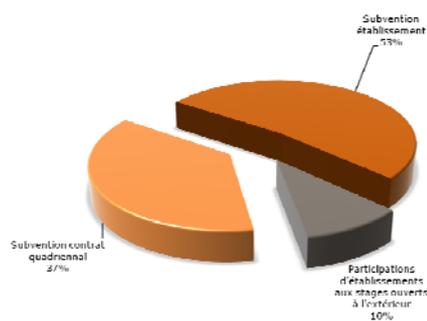
Libellé	BIATOSS	ENSEIGNANTS	Total
Congés de formation	1		1
Délégations		9	9
Congé pour Recherches ou Conversions Thématiques (C.R.C.T)		11	11

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Recettes du budget formation des personnel Biatoss pour l'exercice 2011

Subvention contrat quadriennal	Subvention établissement	Participations d'établissements aux stages ouverts à l'extérieur	Total
31 000,00 €	43 460,30 €	8 539,70 €	83 000 €

Recettes 2011



Nature des dépenses par domaine

Nature des dépenses par domaine	Dépense totale	Masse salariale	Effort global <i>masse salariale + dépense totale</i>
Droit, institutions, administration, comptabilité, finances	2 554,63 €	20 158,00 €	22 712,63 €
Bureautique et informatique	6 490,63 €	70 960,00 €	77 450,63 €
Systèmes et réseaux	8 235,36 €		8 235,36 €
Langues (ateliers hors temps de travail)	9 220,00 €	6 854,00 €	16 074,00 €
Communication, management, développement pers.	15 488,38 €	40 269,14 €	55 757,52 €
Préparation aux examens et concours	7 165,45 €	11 607,00 €	18 772,45 €
Formations scientifiques et techniques	8 948,61 €		8 948,61 €
Patrimoine, hygiène et sécurité	12 749,36 €	27 035,50 €	39 784,86 €
Dépenses hors domaines (déplacements réseau ouest, cours à distance...)	14 970,01 €		14 970,01 €
Total	85 822,43 €	176 883,64 €	262 706,07 €

Répartition des stagiaires et des jours de formation par domaine

Domaine	Nombre de stagiaires	Nombre de journées
Droit, institutions, administration, comptabilité, finances	70	165
Bureautique, informatique, TICE	357	462
Systèmes et réseaux	13	59
Langues (ateliers hors temps de travail)	13	62
Communication, management, développement personnel	112	194
Préparation aux examens et concours	51	105
Formations scientifiques et techniques	15	54
Patrimoine, hygiène et sécurité	196	117
Formations spécifiques du SCD	350	102
TOTAL	1177	1320

Formation des personnels enseignants Nature des dépenses par domaine

Un budget de 18 000,00 € est alloué à la formation des personnels enseignants

Domaine	Montant
Ateliers Langues	400,00 €
Hygiène et sécurité	799,18 €
Développement personnel	4 207,78 €
Amélioration de la pédagogie	3 620,20 €
Accueil des nouveaux personnels	307,10 €
Informatique - bureautique	6 855,96 €
TOTAL	16 190,22 €

Formation des personnels enseignants Répartition des stagiaires et des jours de formation par domaine

Domaine	2009	2010	2011
Accueil et intégration des nouveaux enseignants	19	12	26
Amélioration de la pédagogie	9	11	22
Utilisation des TIC	19	38	40
Efficacité personnelle	9	11	5
Langues	14	8	7
Informatique et bureautique	7	25	11
Hygiène et sécurité	14	25	18
TOTAL	91	130	129

3.2. Présentation de l'enquête Effectifs et Fonctions

- [Disponible en version numérique sur la plateforme](#)
- **Présentation** : Mme FEKIRI

3.3. Mise à jour des primes de charges administratives 2012

- **Modifications liées à l'installation de l'équipe présidentielle** : suppressions de certaines fonctions, créations d'autres fonctions
- **Appliquées au prorata de la durée de la fonction de chaque bénéficiaire**
- **Nouvelles fonctions applicables à partir du 15 mars 2012**
- **Avis favorable du CT du 26 avril 2012** : 9 pour - 0 contre - 1 abstention (UNSA: 5 pour, FSU: 2 pour - 1 abstention , SNPRESS-FO et FNEC-FP FO: 2 pour)
- **Modification de la dénomination de vice-présidence** : vice-présidence déléguée à la formation tout au long de la vie et à la valorisation pédagogique

3.4. Contingent de CRCT 2012-2013

- **Le conseil d'administration fixe le nombre de CRCT (congé pour recherches ou conversions thématiques)** - Proposition : 8 semestres
- **Procédure individuelle** : Présentation du projet du candidat au CS restreint, émission d'un avis par le CS, décision du président

4. Enseignements et vie étudiante

Cadrage du calendrier universitaire 2012/2013
Demandes de renouvellement d'habilitations à délivrer les capacités de Médecine en Angiologie, en Évaluation et traitement de la douleur, en Gériatrie, en Médecine et biologie du sport, en Médecine pénitentiaire, en Médecine tropicale, en Pratiques médico-judiciaires, en Technologie transfusionnelle (Faculté de Médecine)
Demande de création du DIU de médecine manuelle ostéopathie (Faculté de Médecine)

4.1. Cadrage du calendrier universitaire 2012/2013

- **Cadrage du calendrier universitaire 2012/2013**
– Congés universitaires, Opération « m'essayer c'est m'adopter », Dates limites des réunions de jury, Clôture des inscriptions administratives, Inscriptions tardives, date administrative de début de l'année universitaire, cadrage des UEL 2012/2013
- **Avis du CEVU du 3 avril 2012** : Avis favorable à l'unanimité sous réserve de l'ajout au point « Dates limites des réunions de jury Licences professionnelles, Master 1, Master 2 : 2ème session : La 1ère session doit être « antérieure » à la date limite d'inscription dans le niveau supérieur

4.2. Demandes de renouvellement d'habilitations à délivrer les capacités de Médecine

- **Capacités de Médecine** en Angiologie, en Évaluation et traitement de la douleur, en Gériatrie, en Médecine et biologie du sport, en Médecine pénitentiaire, en Médecine tropicale, en Pratiques médico-judiciaires, en Technologie transfusionnelle : [dossier CEVU](#)
- **Avis du CEVU du 3 avril 2012** : Avis favorable à l'unanimité sur l'ensemble des demandes.

4.3. Demande de création du DIU de médecine manuelle ostéopathie

- **Création du DIU de médecine manuelle ostéopathie** - Objectif : assurer une qualité élevée et homogène de formation des médecins à la médecine Manuelle (concerne des pathologies mécaniques de l'appareil locomoteur, complétant l'arsenal thérapeutique classique)
- **Tarifs** : étudiants : 1100€, individuels : 1100€, Formation continue : 1500€ + droits universitaires en vigueur dans l'établissement + médecine préventive
- **Avis du CEVU du 3 avril 2012** : Avis favorable avec 30 voix pour, 5 contre et 1 abstention (Avis favorable du Conseil de Faculté du 21 mars 2012)

5. Procès-verbaux des CA du 1er, 6, 22 mars 2012

- **Aucune remarque**

6. Décisions prises par le président par délégation d'attribution du CA

- **Pour information**

7. Question diverse

- **M. JONCHERAY**

— « Le conseil d'administration de l'UA du 22 mars 2012 n'a pas retenu le thème « Intégration professionnelle » comme indicateur cible de performance pour l'Université d'Angers (période 2012-2016). Cette question de l'intégration professionnelle fait pourtant partie intégrante du projet UA 2020 que vous avez présenté.

Comment vont être réalisés puis évalués, sur le contrat, les projets relatifs à l'intégration professionnelle ?

Je propose de retenir cet élément, en plus de ceux déjà retenus lors du CA du 22 mars 2012, comme indicateur cible de performance « spécial et spécifique » pour l'Université d'Angers (période 2012-2016). »

Prochaine réunion

- **Jeudi 07 juin 2012 à 14H30 :**
salle du conseil **Faculté des Sciences**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

03 mai 2012

Point 02 DISPOSITIONS BUDGETAIRES

2.1.	Plan d'économies budgétaires	1
2.2.	DBM n° 2	2
2.3.	Adhésion à Anjou interlangues : part variable	3
2.3bis.	Adhésion à la CPU	4

2.1. PLAN D'ECONOMIES BUDGETAIRES

2.2. DBM N° 2

Le conseil d'administration approuve la DBM n° 2.

**DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 2 -
EXERCICE 2012
Conseil d'administration du 3 mai 2012**

Affectation	Origine des fonds	Montant	Emploi des crédits			Observations
			Fonctionnement	Personnel	Investissement	
Remboursement salaires	PRES - Univ Nice - Univ Le Mans	38 000,00		38 000,00		Conventions diverses
DPI	MESR	200 000,00	200 000,00			Accessibilité
Aide aux étudiants handicapés	MESR - Actions spécifiques	7 000,00	7 000,00			Complément au budget initial
TOTAL DBM		245 000,00	207 000,00	38 000,00	0,00	
				245 000,00		
FDR						
Ressources nouvelles		245 000,00	245 000,00			

FDR : Fonds de roulement

2.3. ADHESION A ANJOU INTERLANGUES : PART VARIABLE

Le conseil d'administration approuve la demande d'adhésion à Anjou inter-langues pour 2011-2012 (part variable) de 23 496,90 euros (en 2011 elle était de **19 383,70 euros**). (Pour l'année 2011-2012 la part fixe est de 16 580 €).

Une convention en date du 26 mai 2000 fixe les rapports entre l'association Anjou Inter Langues et ses membres fondateurs (l'ESSCA, la Ville d'Angers pour l'institut Municipal, l'Université d'Angers et l'UCO).

L'article 8 de la convention précise les modalités financières : pour chaque année universitaire, l'Université d'Angers verse un forfait appelé « part fixe » et une cotisation variable dite « part variable ».

La partie fixe a été approuvée au CA du 08 décembre 2011. La cotisation correspondant à la part variable est calculée par rapport au nombre d'étudiants inscrits à Anjou Inter Langues.

2.3BIS. ADHESION A LA CPU

Le conseil d'administration approuve la demande d'adhésion à la CPU pour 2012 de 13 781 € (2011 : 11 484€).

La Conférence des présidents d'université a vocation à promouvoir l'Université, en France et dans le monde.

La CPU est un relais important entre les différents acteurs qui composent la société :

La dimension internationale est au cœur de des préoccupations de la CPU, notamment dans **l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche**. Pour en assurer une meilleure visibilité, la Conférence s'est dotée en 1997 d'une délégation permanente à Bruxelles, s'associant dans cette entreprise aux organismes de recherche (CNRS, INSERM, CEA, INRA...) au sein du CLORA (Club de liaison des organismes de recherche).

Dans le cadre de la coopération internationale, La Conférence des présidents d'Université participe activement aux différents champs rattachés aux déclinaisons des mobilités. L'attractivité de l'enseignement supérieur et de la recherche français apparaît comme le cœur de cible de la construction d'une société de la connaissance en ce début de 21^{ème} siècle.

Dans cet objectif, la CPU est membre de l'Association Européenne de l'Université (EUA).

L'esprit de mutualisation

La modernisation des établissements est un impératif qui a conduit, en 1997, la Conférence à s'appuyer sur une [Agence de mutualisation \(AMUE\)](#), opérateur collectif au service des établissements. L'Agence assure le développement d'applications informatiques, propose des services et des outils dans les différents domaines de gestion et de pilotage des établissements (scolarité, finance, ressources humaines, etc.) et forme les équipes universitaires.

L'aide au pilotage

Les activités de la Conférence des présidents d'Université reposent sur un fonctionnement en commission et s'appuient donc sur [une équipe permanente de chargés de mission](#) qui agit de manière transversale dans tous les secteurs de l'activité universitaire. Ils assurent ainsi une veille stratégique au service de tous ses adhérents. Leurs études, leurs rapports, leur participation aux différents travaux ministériels, les relations avec les différents partenaires, l'élaboration de documents ou de chartes constituent autant de ressources essentielles pour l'aide au pilotage des établissements.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

03 mai 2012

Point 03 RESSOURCES HUMAINES

3.1.	Présentation du bilan social 2011	1
3.2.	Enquête effectifs et fonctions	2
3.3.	Mise à jour des primes de charges administratives 2012	3
3.4.	Contingent de CRCT 2012-2013 (congrés pour recherches ou conversions thématiques)	5



3.1. PRESENTATION DU BILAN SOCIAL 2011

Présentation au CTP du 26 avril 2012

Document transmis en version numérique.

3.2. ENQUETE EFFECTIFS ET FONCTIONS

Présentation au CTP du 26 avril 2012

Document transmis en version numérique.

3.3. MISE A JOUR DES PRIMES DE CHARGES ADMINISTRATIVES 2012

Avis favorable du CT du 26 avril 2012 : 9 pour - 0 contre - 1 abstention (UNSA: 5 pour, FSU: 2 pour – 1 abstention, SNPRESS-FO et FNEC-FP FO: 2 pour)

Suite à la création des vice-présidences par le conseil d'administration, à la nomination d'un conseiller spécial et d'un chargé de mission Egalité par le président, **les primes 2011-2012 de charges administratives, approuvées au CA du 29 septembre 2011 (Délibération CA_2011_AA_088) doivent être actualisées.**

Par ailleurs, il est proposé de modifier la dénomination de la vice-présidence déléguée à la valorisation pédagogique par la **vice-présidence déléguée à la formation tout au long de la vie et à la valorisation pédagogique.**

Le conseil d'administration approuve, en complément de la délibération CA_2011_AA_088, sur la demande d'actualisation suivante (applicable à partir du 15 mars 2012) :

PRIMES POUR CHARGES ADMINISTRATIVES 2011-2012

A – Au titre de l'administration de l'université

Fonction	Heures Equivalents TD	Prime avec RAFP
Vice-Président CA	179	7 689,84 €
Vice-Président CS	179	7 689,84 €
Vice-Président CEVU	179	7 689,84 €
Vice-Président aux Relations Internationales	179	7 689,84 €
Vice-président délégué au Personnel enseignant et enseignant-chercheur	102	4 381,92 €
Vice-président délégué à la Valorisation scientifique	102	4 381,92 €
Vice-président délégué à la formation tout au long de la vie et à la Valorisation pédagogique	102	4 381,92 €
Vice-président délégué au Développement du numérique	102	4 381,92 €
Vice-président délégué à la culture et aux initiatives étudiantes	102	4 381,92 €
Directeur UFR Droit, Économie et Gestion	179	7 689,84 €
Directeur UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines	179	7 689,84 €
Directeur UFR Sciences	179	7 689,84 €
Directeur UFR Médecine	179	7 689,84 €
Directeur UFR Sciences Pharmaceutiques et Ingénierie de la Santé	179	7 689,84 €
Directeur UFR Ingénierie du tourisme du bâtiment et des services	179	7 689,84 €
Directeur SUAPS	102	4 381,92 €
Directeur SUIO-IP	102	4 381,92 €
Directeur SUMPPS	102	4 381,92 €
Conseiller spécial	179	7 689,84 €
Conseiller juridique		
Chargé de mission Egalité	58	2 491,68 €
Total		122 135,28 €

Les primes pour charges administratives seront appliquées au prorata de la durée de la fonction de chaque bénéficiaire. Elles sont applicables à partir du 15 mars 2012.

Point 03 – RESSOURCES HUMAINES

B – Au titre de la recherche

Fonction	Heures Equivalents TD	Prime avec RAFP
Responsable de la cellule Europe	48	2 062,08 €
Directeur de la plate - forme technologique de Biotechnologies moléculaires	48	2 062,08 €
Directeur de la 1ère école doctorale Angers	48	2 062,08 €
Directeur de la 2ème école doctorale Angers	48	2 062,08 €
Directeur du collège doctoral d'Angers	48	2 062,08 €
	s/total	10 310,40 €
Directeur adjoint école doctorale C.E.I.	16	687,36 €
Directeur adjoint école doctorale Pierre Couvrat	24	1 031,04 €
Directeur adjoint école doctorale Biologie Santé	36	1 546,56 €
Directeur adjoint école doctorale S.T.I.M.	36	1 546,56 €
Directeur adjoint école doctorale 3M.P.L.	36	1 546,56 €
Directeur adjoint école doctorale D.E.G.E.S.T.	36	1 546,56 €
Directeur de l'IFR Végétal	48	2 062,08 €
	s/total	9 966,72 €
Total		20 277,12 €

C – Imputation sur les budgets du Domaine Universitaire de Cholet (DUC) et du Pôle Universitaire de Saumurois (PUS)

Fonction	Heures Equivalents TD	Prime avec RAFP
Administrateur du DUC	102	4 381,92 €
Responsable du P.U.S.	58	2 491,68 €
Total		6 873,60 €

Total des primes pour charges administratives :	149 286,00 €
--	---------------------

**3.4. CONTINGENT DE CRCT 2012-2013 (CONGES POUR RECHERCHES OU CONVERSIONS
THEMATIQUES)**

L'article 19 du décret n° 84-431 du 6 juin 1984 dispose que « le congé pour recherches ou conversions thématiques (CRCT) est accordé par le président, au vu d'un projet présenté par le candidat, après avis du conseil scientifique ».

Au niveau local, il appartient au conseil d'administration de fixer le nombre de CRCT qu'il souhaite attribuer.

Le conseil d'administration approuve la proposition de fixer le nombre de CRCT à 8 semestres.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

03 mai 2012

Point 04 ENSEIGNEMENTS ET VIE ETUDIANTE

Avis favorable du CEVU du 03 avril 2012.

- | | | |
|------|---|---|
| 4.1. | Cadrage du calendrier universitaire 2012/2013 | 1 |
| 4.2. | Demandes de renouvellement d'habilitations à délivrer les capacités de Médecine en Angiologie, en Évaluation et traitement de la douleur, en Gériologie, en Médecine et biologie du sport, en Médecine pénitentiaire, en Médecine tropicale, en Pratique médico-judiciaire, en Technologie transfusionnelle (Faculté de Médecine) | 3 |
| 4.3. | Demande de création de DIU de médecine manuelle ostéopathie (Faculté de Médecine) | 4 |



université
angers

4.1. CADRAGE DU CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2012/2013

Avis favorable à l'unanimité du CEVU du 03 avril 2012 sous réserve de l'ajout au point « Dates limites des réunions de jury Licences professionnelles, Master 1, Master 2 : 2ème session : La 1ère session doit être « antérieure » à la date limite d'inscription dans le niveau supérieur.

Le conseil d'administration approuve la proposition de cadrage du calendrier universitaire 2012/2013.

CONGES UNIVERSITAIRES 2012/2013

	Vacances scolaires Académie de Nantes	Vacances universitaires Université d'Angers
Toussaint	Du samedi 27 octobre 2012 au jeudi 8 novembre 2012	du samedi 27 octobre 2012 au soir au lundi 5 novembre 2012 au matin
Noël	du samedi 22 décembre 2012 au lundi 7 janvier 2013	du samedi 22 décembre 2012 au soir au lundi 7 janvier 2013 au matin
Hiver	du samedi 23 février 2013 au lundi 11 mars 2013	du samedi 23 février 2013 au soir au lundi 4 mars au matin
Printemps	du samedi 20 avril 2013 au lundi 6 mai 2013	du samedi 20 avril 2013 au soir au lundi 6 mai 2013 au matin

Opération « m'essayer c'est m'adopter »

Le 5, 6, 7 novembre 2012

**Dates limites des réunions de jury Licences professionnelles, Master 1, Master 2 :
2ème session**

**Le conseil de gestion peut imposer une date antérieure à celle proposée dans le calendrier officiel
La 1ère session doit être « antérieure » à la date limite d'inscription dans le niveau supérieur.**

	2011/2012	2012/2013
Master 1	Vendredi 28 septembre 2012	Lundi 30 septembre 2013
Licences professionnelles	Vendredi 12 octobre 2012	Vendredi 11 octobre 2013
Licence professionnelle Industrie de la mode	Vendredi 7 décembre 2012	Vendredi 6 décembre 2013
Master 2 spécialité recherche	Vendredi 19 octobre 2012	Vendredi 18 octobre 2013
Master 2 spécialité professionnelle	Lundi 3 décembre 2012	Lundi 2 décembre 2013

Clôture des inscriptions administratives

	2012/2013	2013/2014
L1 – L2	Vendredi 28 septembre 2012	Lundi 30 septembre 2013
L3 – M1	Vendredi 28 septembre 2012	Lundi 30 septembre 2013
M2 recherche	Vendredi 12 octobre 2012	Vendredi 11 octobre 2013
M2 professionnelle	Vendredi 12 octobre 2012	Vendredi 11 octobre 2013
Doctorat	Vendredi 26 octobre 2012	Vendredi 25 octobre 2013

INSCRIPTIONS TARDIVES :

Traitées par les directeurs des composantes	Jusqu'au vendredi 26 octobre 2012 inclus
Traitées à la présidence	Du lundi 29 octobre 2012 au vendredi 7 décembre 2012 inclus
Envoyées au rectorat après avis du président	Du lundi 10 décembre 2012 au vendredi 11 janvier 2013 inclus

DATE ADMINISTRATIVE DE DEBUT DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE :

1^{er} octobre 2012

CADRAGE DES UEL 2012/2013

	Organisation des cours		Inscriptions pédagogiques web	Date limite de remontée des notes d'UEL sur apogée :
	Début des cours	Fin des cours		
Semestre impair	4 octobre 2012	6 décembre 2012 (évaluation comprise : 9 séances)	du 17 sept au 28 sept 2012 inclus.	7 janvier 2013
Semestre pair	24 janvier 2013	18 avril 2013 (évaluation comprise).	du 10 décembre 2012 au 17 janvier 2013 inclus	17 mai 2013

4.2. DEMANDES DE RENOUVELLEMENT D'HABILITATIONS A DELIVRER LES CAPACITES DE MEDECINE EN ANGIOLOGIE, EN ÉVALUATION ET TRAITEMENT DE LA DOULEUR, EN GERONTOLOGIE, EN MEDECINE ET BIOLOGIE DU SPORT, EN MEDECINE PENITENTIAIRE, EN MEDECINE TROPICALE, EN PRATIQUE MEDICO-JUDICIAIRE, EN TECHNOLOGIE TRANSFUSIONNELLE (FACULTE DE MEDECINE)

Avis favorable du CEVU du 03 avril 2012 à l'unanimité sur l'ensemble des demandes.

Le conseil d'administration approuve les demandes de renouvellement d'habilitations à délivrer les capacités de Médecine en Angiologie, en Évaluation et traitement de la douleur, en Gériologie, en Médecine et biologie du sport, en Médecine pénitentiaire, en Médecine tropicale, en Pratique médico-judiciaire, en Technologie transfusionnelle.

[Les dossiers du CEVU sont disponibles en version numérique](#)

4.3. DEMANDE DE CREATION DE DIU DE MEDECINE MANUELLE OSTEOPATHIE (FACULTE DE MEDECINE)

Avis favorable du CEVU du 03 avril 2012 avec 5 votes contre et 1 abstention.

Le conseil d'administration approuve la demande de création de DIU de médecine manuelle ostéopathie (Faculté de Médecine).

DIPLOME INTERUNIVERSITAIRE « MEDECINE MANUELLE OSTEOPATHIE »

CRÉATION

UFR de rattachement : Faculté de Médecine d'Angers ; Université d'Angers

Enseignant responsable : Professeur Erick LEGRAND

UFR participantes et responsable local (si DIU) :

Faculté de médecine de Rennes – Professeur Régine BRISSOT

Faculté de médecine de Nantes – Professeur Jean-Paul NGUYEN

Coordonnateur interrégional : Professeur Régine BRISSOT

Autres composantes assurant la préparation :

Faculté de Médecine de Rennes, Angers, Nantes : Sites organisateurs

Facultés de Médecine de : Aix-Marseille, Bobigny (Paris XIII), Bordeaux, Caen, Dijon, Grenoble, Lille, Lyon, Paris, Reims, Saint-Etienne, Strasbourg, Toulouse, Tours.

Avis du Conseil d'UFR	<input checked="" type="checkbox"/> favorable <input type="checkbox"/> défavorable	En date du 21 mars 2012
Avis du CEVU	<input type="checkbox"/> favorable <input type="checkbox"/> défavorable	En date du
Avis du CA	<input type="checkbox"/> favorable <input type="checkbox"/> défavorable	En date du

Avis des rapporteurs observations :

Cadre réservé aux enseignants rapporteurs

Enseignant responsable	Nom : Professeur Erick LEGRAND	Statut : PU PH Téléphone : 02 41 35 E-mail : erick.legrand@univ-angers.fr erlegrand@chu-angers.fr	
	UFR de rattachement : Faculté de Médecine d'Angers Rue Haute de Reculée 49045 ANGERS CEDEX	Département Médicale Formation continue : téléphone : 02 41 73 58 05 Fax : 02 41 73 58 38 E-mail : bruno.poutord@univ-angers.fr	
Niveau	<input type="checkbox"/> pré-universitaire <input type="checkbox"/> 1 ^{er} cycle <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} cycle <input checked="" type="checkbox"/> 3 ^{ème} cycle		
Public(s) concerné(s)	<input checked="" type="checkbox"/> formation initiale <input type="checkbox"/> poursuite d'études <input checked="" type="checkbox"/> formation continue		
Objectifs Généraux	Cet enseignement a pour but : d'assurer une qualité élevée et homogène de formation des médecins à la médecine Manuelle. Cette discipline concerne des pathologies mécaniques de l'appareil locomoteur, complétant l'arsenal thérapeutique classique.		
Objectifs Spécifiques	A l'issue de la formation, l'étudiant doit être capable : a) d'identifier les situations cliniques d'affections communes de l'appareil locomoteur pouvant, entre autre, bénéficier de thérapeutiques manuelles. b) de reconnaître, par épreuves appropriées, les contre-indications à la réalisation de thérapeutiques manuelles. c) de réaliser, avec la maîtrise indispensable, les thérapeutiques manuelles, notamment manipulatives, applicables au rachis et aux membres. d) d'évaluer l'efficacité de son traitement.		
Originalité			
Capacité d'accueil :	En formation initiale : - Module 1 : 10 par site soit 10 pour Angers - Module 2 : 10 par site soit 10 pour Angers En formation continue ou professionnelle : - Module 1 : 10 par site soit 10 pour Angers - Module 2 : 10 par site soit 10 pour Angers Après autorisation du directeur de l'enseignement dans le site de l'inscription universitaire		
Conditions d'inscription	1^{er} module : Formation initiale : internes Etudiants étrangers inscrits en 3 ^{ème} cycle d'études médicales Formation continue : médecins français et étrangers. 2^{ème} module : Candidats ayant obtenu le 1 ^{er} module ou une équivalence après un contrôle des connaissances par le jury. Formation initiale et formation continue		

Durée totale de la formation : 2 ans	Cours Théoriques : 50 heures Travaux pratiques : 100 heures	Stage : 25 stages de 4h chacun	Autre(s) Niveau de formation : Master	
Production d'un mémoire Oui <input type="checkbox"/> (de ... pages minimum) Non <input checked="" type="checkbox"/>				
Droits d'inscription : - droits spécifiques : étudiants : 1100€ individuels : 1100€ Formation continue : 1500€ + droits universitaires en vigueur dans l'établissement + médecine préventive (soit 181.57 € pour l'année universitaire 2011-2012) Les étudiants admis à suivre cette formation sont régulièrement inscrits à l'Université d'Angers et y acquittent les droits de scolarité fixés chaque année par arrêté inter ministériel et le droit de médecine préventive.				
Organisation détaillée des enseignements, programme, volume horaire, stages... (annexe 1)				
Modalités de contrôle des connaissances	Annexe 2			
Noms, statut, Discipline et coordonnées des enseignants ou professionnels participant à la formation (annexe 3)				
Evaluation financière : (annexe 4)				
Date de mise en place : Septembre 2012				

Date et signature du ou des responsable(s) de la formation

UNIVERSITE D'ANGERS
Faculté de Médecine

Annexe 1
ORGANISATION des ENSEIGNEMENTS

D.I.U. Médecine manuelle ostéopathie:

Organisation générale de l'enseignement :

L'enseignement est organisé en deux modules, correspondants chacun à un enseignement sur une année universitaire.

Le module 1 (1^{ère} année du DIU) comporte :

- un enseignement théorique : 25 heures
- un enseignement pratique : 50 heures

Le module 2 (2^{ème} année du DIU) comporte :

- un enseignement théorique : 25 heures
- un enseignement pratique : 50 heures
- un enseignement clinique : 25 stages de 4 heures chacun.

Les enseignements pour chaque module d'une année, se dérouleront sur six séminaires organisés sur deux journées chacun.

Chaque séminaire comporte des cours théoriques et formations pratiques.

L'enseignement est organisé sur 3 sites : Faculté de Médecine de Rennes, Faculté de Médecine d'Angers, Faculté de Médecine de Nantes.

Chaque site assurera chaque année l'enseignement de deux séminaires consécutifs pour chacun des modules.

La succession des séminaires est organisée de la façon suivante :

- deux premiers séminaires à Rennes
- troisième et quatrième séminaire : Angers
- cinquième et sixième séminaire : Nantes

Structure et contenu des enseignements suivis :

Module 1 (1^{ère} année du DIU) :

- Enseignement théorique : 25 heures (sous forme de cours magistraux et/ou enseignements dirigés)
- Fondamentaux d'anatomie et de physiologie : biomécanique et cinésiologie du rachis et des membres, physiologie des sensibilités, de la douleur, de la motricité, de la concentration musculaire, du tonus musculaire et de la régulation posturale, entrées sensorielles.
- Technologies, diagnostiques, et thérapeutiques utiles et nécessaires en médecine manuelle.

- Enseignement pratique : 50 heures (sur la base de démonstrations inter-participants effectués sous le contrôle de médecins manipulateurs compétents formés à l'encadrement).
- Apprentissage de l'examen clinique en vue du diagnostic
- Apprentissage des tests pré manipulatifs
- Apprentissage des techniques de tissus mous (massages, étirements...)
- Apprentissage techniques de mobilisations

Module 2 (2^{ème} année du DIU) :

- Enseignement théorique : 25 heures (sous forme de cours magistraux et/ou enseignements dirigés)
- Techniques manuelles spécifiques de diagnostic et de traitement (manipulations articulaires vertébrales et des membres, techniques ostéopathiques, techniques des tissus mous...)
- Applications de la Médecine Manuelle – Ostéopathie au diagnostic et au traitement des affections communes de l'appareil locomoteur (rachis et membres).
- Enseignement pratique : 50 heures (sur la base de démonstrations inter-participants effectuées sous le contrôle de médecins ostéopathes compétents formés à l'encadrement).
- Apprentissage des manipulations du rachis et des membres
- Evaluation des thérapeutiques manuelles
- Enseignement clinique : 100 heures (25 stages de 4 heures chacun) dans les consultations et/ou stages ayant une activité significative de manipulations vertébrales et articulaires.

Enseignement par site

1°) Site de Rennes

- Responsable : Pr Régine BRISSOT
- Responsables adjoints : Pr Gérard CHASLES, Pr Aleth PERDRIGER

ENSEIGNEMENT THEORIQUE

Forme	Horaire	Nom de l'enseignant responsable	Titre de l'enseignement-Programme
Module 1 : a) Un enseignement théorique sous forme de cours magistraux et/ou enseignements dirigés	Durée : 9 heures	Responsable : Pr Régine BRISSOT Responsables adjoints : Pr Gérard CHASLES, Pr Aleth PERDRIGER	- Fondamentaux d'anatomie et de physiologie : biomécanique et cinésiologie du rachis et des membres, métamérisation. - Technologies diagnostiques, et thérapeutiques utiles et nécessaires en médecine manuelle (partie 1).
Module 2 : a) Un enseignement théorique sous forme de cours magistraux et/ou enseignements dirigés	Durée : 9 heures	Responsable : Pr Régine BRISSOT Responsables adjoints : Pr Gérard CHASLES, Pr Aleth PERDRIGER	-Techniques manuelles spécifiques de diagnostic et de traitement (manipulations articulaires vertébrales et des membres, techniques ostéopathiques des tissus mous...) (Partie 1). - Applications de la Médecine Manuelle -Ostéopathie au diagnostic et au traitement des affections communes de l'appareil locomoteur (rachis et membres) (Partie 1)

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

Forme	Horaire	Nom de l'enseignant responsable	Titre de l'enseignement-Programme
Module 1 : b) Un enseignement pratique sur la base de démonstrations inter-participantes effectuées sous le contrôle de médecins manipulateurs compétents formés à l'encadrement)	Durée : 17 heures	Responsable : Pr Régine BRISSOT Responsables universitaire adjoint : Pr Aleth PERDRIGER Responsable adjoint : Dr Stéphane Renon Enseignants : Dr Jean-Luc Drouet, Dr Daniel Le Corgne, Dr Daniel Martin-Mériadec, Dr Pierre Guérin, Dr Yves Lambert, Dr Yussan Meas, Dr Dominique Remy	-Apprentissage de l'examen clinique en vue du diagnostic. - Apprentissage des tests prémanipulatifs - Apprentissage des techniques de tissus mous (massages, étirements) - Apprentissage techniques de mobilisations. (Partie 1)
Module 2 : b) Un enseignement pratique sur la base de démonstrations inter-participantes effectuées sous le contrôle de médecins ostéopathes compétents formés à l'encadrement	Durée : 17 heures	Responsable : Pr Régine BRISSOT Responsables universitaire adjoint : Pr Aleth PERDRIGER Responsable adjoint : Dr Stéphane Renon Enseignants : Dr Jean-Luc Drouet, Dr Daniel Le Corgne, Dr Daniel Martin-	-Apprentissage des manipulations du rachis et des membres (Partie 1) - Evaluation des thérapeutiques manuelles (Partie 1)

c) <u>Un enseignement clinique</u> dans les consultations et/ou stages ayant une activité significative de manipulations vertébrales et articulaires	25 stages de 4 heures	Mériadec, Dr Pierre Guérin, Dr Yves Lambert, Dr Yussan Meas, Dr Dominique Remy Responsable : Pr Régine BRISSOT Responsable adjoint : Dr Stéphane Renon	
--	------------------------------	--	--

2°) Site d'Angers- **Responsable : Pr Erick LEGRAND****ENSEIGNEMENT THEORIQUE**

Forme	Horaire	Nom de l'enseignant responsable	Titre de l'enseignement-Programme
Module 1 : a) Un enseignement théorique sous forme de cours magistraux et/ou enseignements dirigés	Durée : 8 heures	Responsable : Pr Erick LEGRAND	- Physiologie de la contraction musculaire et de la motricité - Bases diagnostiques, et thérapeutiques utiles et nécessaires en médecine manuelle
Module 2 : a) Un enseignement théorique sous forme de cours magistraux et/ou enseignements dirigés	Durée : 8 heures	Responsable : Pr Erick LEGRAND	-Techniques manuelles spécifiques de diagnostic et de traitement (manipulations articulaires vertébrales et des membres, techniques ostéopathiques des tissus mous...) (Partie 2). - Applications de la Médecine Manuelle -Ostéopathie au diagnostic et au traitement des affections communes de l'appareil locomoteur (rachis et membres) (Partie 2)

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

Forme	Horaire	Nom de l'enseignant responsable	Titre de l'enseignement-Programme
Module 1 : b) <u>Un enseignement pratique</u> sur la base de démonstrations inter-participantes effectuées sous le contrôle de médecins manipulateurs	Durée : 16 heures	Responsable : Pr Erick LEGRAND Responsable adjoint : Dr Stéphane Renon Enseignants : Dr Jean-Luc Drouet, Dr Daniel Le Corgne, Dr Daniel Martin-Mériadec, Dr Pierre Guérin, Dr	-Apprentissage de l'examen clinique en vue du diagnostic. - Apprentissage des tests prémanipulatifs - Apprentissage des techniques de tissus mous (massages, étirements) - Apprentissage techniques de mobilisations. (Partie 2)

compétents formés à l'encadrement)		Yves Lambert, Dr Yussan Meas, Dr Dominique Remy	
Module 2 : b) <u>Un enseignement pratique</u> sur la base de démonstrations inter-participantes effectuées sous le contrôle de médecins ostéopathes compétents formés à l'encadrement	Durée : 16 heures	Responsable : Pr Erick LEGRAND Responsable adjoint : Dr Stéphane Renon Enseignants : Dr Jean-Luc Drouet, Dr Daniel Le Corgne, Dr Daniel Martin-Mériadec, Dr Pierre Guérin, Dr Yves Lambert, Dr Yussan Meas, Dr Dominique Remy	-Apprentissage des manipulations du rachis et des membres (Partie 1) - Evaluation des thérapeutiques manuelles (Partie 2)
c) <u>Un enseignement clinique</u> dans les consultations et/ou stages ayant une activité significative de manipulations vertébrales et articulaires	25 stages de 4 heures	Responsable : Pr Erick LEGRAND Responsable adjoint : Dr Stéphane Renon	

3°) Site de Nantes

- Responsable : Pr Jean-Paul NGUEN

ENSEIGNEMENT THEORIQUE

Forme	Horaire	Nom de l'enseignant responsable	Titre de l'enseignement-Programme
Module 1 : a) Un enseignement théorique sous forme de cours magistraux et/ou enseignements dirigés	Durée : 8 heures	Responsable : Pr Jean-Paul NGUEN Responsable adjoint : Dr Julien Nizard / Dr Yusan Meas	- Physiologie de la contraction musculaire et de la motricité - Bases diagnostiques, et thérapeutiques utiles et nécessaires en médecine manuelle (Partie 3)
Module 2 : a) Un enseignement théorique sous forme de cours magistraux et/ou enseignements dirigés	Durée : 8 heures	Responsable : Pr Jean-Paul NGUEN Responsable adjoint : Dr Julien Nizard / Dr Yusan Meas	-Techniques manuelles spécifiques de diagnostic et de traitement (manipulations articulaires vertébrales et des membres, techniques ostéopathiques des tissus mous...) (Partie 3). - Applications de la Médecine Manuelle -Ostéopathie au diagnostic et au traitement des affections communes de l'appareil locomoteur (rachis et membres) (Partie 3)

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

Forme	Horaire	Nom de l'enseignant responsable	Titre de l'enseignement-Programme
<p>Module 1 : b) <u>Un enseignement pratique</u> sur la base de démonstrations inter-participantes effectuées sous le contrôle de médecins manipulateurs compétents formés à l'encadrement)</p>	Durée : 16 heures	<p>Responsable : Pr Jean-Paul NGUEN Responsables adjoints : Dr Julien Nizard / Dr Yusan Meas Enseignants : Dr Jean-Luc Drouet, Dr Daniel Le Corgne, Dr Daniel Martin-Mériadec, Dr Pierre Guérin, Dr Yves Lambert, Dr Dominique Remy</p>	<p>-Apprentissage de l'examen clinique en vue du diagnostic. - Apprentissage des tests prémanipulatifs - Apprentissage des techniques de tissus mous (massages, étirements) - Apprentissage techniques de mobilisations. (Partie 3)</p>
<p>Module 2 : b) <u>Un enseignement pratique</u> sur la base de démonstrations inter-participantes effectuées sous le contrôle de médecins ostéopathes compétents formés à l'encadrement</p>	Durée : 16 heures	<p>Responsable : Pr Jean-Paul NGUEN Responsables adjoints : Dr Julien Nizard / Dr Yusan Meas Dr Stéphane Renon Enseignants : Dr Jean-Luc Drouet, Dr Daniel Le Corgne, Dr Daniel Martin-Mériadec, Dr Pierre Guérin, Dr Yves Lambert, Dr Dominique Remy</p>	<p>-Apprentissage des manipulations du rachis et des membres (Partie 1) - Evaluation des thérapeutiques manuelles (Partie 3)</p>
<p>c) <u>Un enseignement clinique</u> dans les consultations et/ou stages ayant une activité significative de manipulations vertébrales et articulaires</p>	25 stages de 4 heures	<p>Responsable : Pr Jean-Paul NGUEN Responsables adjoints : Dr Julien Nizard / Dr Yusan Meas Dr Stéphane Renon</p>	

Annexe 2
Modalités de contrôle des connaissances

1- Examen d'admission au 1^{er} module

a) Un examen écrit de 2h30, noté sur 20, portant sur les matières suivantes :

- biomécanique
- anatomie palpatoire
- sémiologie
- cinésiologie
- pathologie
- applications de la rééducation fonctionnelle à la pathologie mécanique

b) Un examen oral de 30 minutes noté sur 20

c) Un examen clinique et travail des tissus mous et manipulation des articulations périphériques noté sur 20

Conditions d'admission : pour être admis le candidat doit obtenir un total égal ou supérieur à 30/60 ; **une assiduité obligatoire aux cours et aux travaux pratiques est exigée.**

2- Examen d'admission au 2^{ème} module

Cet examen comporte :

1°) Un examen pratique, d'une durée totale de 30 minutes, comportant 3 épreuves, avec 2 examinateurs par épreuve, notées chacune sur 20, soit un total de 60. Ces 3 épreuves sont : un examen clinique, une manipulation périphérique et/ou rachidienne et une technique de tissus mous.

Toute note inférieure à 5/20 est éliminatoire.

2°) Un examen oral de 2 fois 10 mn, avec 2 examinateurs, portant sur la pathologie et la thérapeutique de l'appareil locomoteur, chaque épreuve est notée sur 10, soit un total de 20.

3°) Un examen écrit d'une heure et demie noté sur 20 (coefficient 1), portant sur un sujet de pathologie générale, un sujet d'application à la clinique, un sujet de biomécanique.

Conditions d'admission : pour être admis le candidat doit obtenir un total de 50/100 sans note inférieure à 5/20 dans aucune des 3 épreuves pratiques. **Une assiduité obligatoire aux cours et aux travaux pratiques est exigée.**

L'examen sera commun aux trois sites et aura lieu sur l'un des trois sites à tour de rôle

Le diplôme est délivré aux candidats ayant validé les deux modules.

UNIVERSITE D'ANGERS
Faculté de Médecine
 Annexe 3
 FICHE DÉPENSES PRÉVISIONNELLES

D.I.U. : Médecine Manuelle Ostéopathie

NATURE de DEPENSES	MONTANTS	OBSERVATIONS
FRAIS DE PERSONNELS		
Enseignants titulaires		
Heures TD		
Charges		
Service statutaire		
Intervenants vacataires		
Heures TD	2050,00 €	50 x41 € l'heure
Charges	850,00 €	50 x17 € (40%)
Prestations sur facture		
Personnels IATOS Titulaires		
Heures supplémentaires		
Services statutaires		
Charges		
Vacataires non enseignants		
Heures		
Charges		
	2900,00 €	
FRAIS PEDAGOGIQUES		
Fournitures		
Achats d'ouvrages		
Reprographie		
Frais divers	2000,00 €	
	2000,00 €	
FRAIS DE DEPLACEMENTS		
Déplacements de personnels	4000,00 €	
Déplacements de stagiaires		
Frais divers		
	4000,00 €	
FRAIS GENERAUX		
Affranchissement et téléphone		
Publicité		
Provisions pour amortissements		
Provisions pour risques		
Frais divers		
Autres (Précisez)		
Reversement à la Composante	4560,00 €	30 % des recettes
TOTAL 1	11460,00 €	
Droits universitaires	2541,98 €	181,57€ par étudiant
TOTAL 2 Dépense prévisionnelle	14000,00 €	

totale	
Coût de la formation (total 2)	
Effectif	1 ^{ER} Module : 6 au tarif individuel ou étudiant + 1 tarif formation continue 2 ^{ème} Module : 6 au tarif individuel ou étudiant + 1 tarif formation continue
Droit d'inscription proposé	Tarif Etudiant et individuel : 1100 € Tarif Formation continue (« entreprise ») : 1500 €
Recettes prévisionnelles	12 fois 1100 € + 2 fois 1500 € = 15200,00 €

UNIVERSITE D'ANGERS
Faculté de Médecine

Annexe 4
FICHE PÉDAGOGIQUE
D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

D.U. ou D.I.U. :

(Modèle type à remplir par les stagiaires)

1 – PRATIQUE PEDAGOGIQUE

La préparation à ce DU vous apparaît-elle, dans son ensemble

Très positive *Positive* *Insuffisant* *Très insuffisante*

Le nombre d'heures dévolu au DU vous semble-t-il

Suffisant *Insuffisant*

Les supports pédagogiques (ouvrages de référence, photocopiés, tirages) sont-ils

Suffisants *Insuffisants* *Trop lourds*

Avez-vous rencontré des problèmes pédagogiques ? *Oui* *Non*

Si oui lesquels :

Quelles améliorations pourraient être apportées ?

2 – RELATIONS AVEC L'ENSEIGNANT

L'animation vous semble-t-elle

Suffisante *Insuffisante* *Trop technique*

La ponctualité vous semble-t-elle

Très satisfaisante *Satisfaisante* *Peu satisfaisante*

La qualité de vos relations avec l'enseignant a-t-elle été

Point 04 – ENSEIGNEMENTS ET VIE ETUDIANTE

Très satisfaisante

Satisfaisante

Peu satisfaisante

Quelles améliorations pourraient être apportées ?

3 – ORGANISATION GENERALE

Rencontrez-vous des difficultés sur le plan administratif ? *Oui*

Non

Si oui lesquelles :

L'organisation générale (informations, planning, etc.) vous semble-t-elle

Très satisfaisante

Satisfaisante *Peu satisfaisante*

Quelles améliorations pourraient être apportées ?

4 – AUTRES OBSERVATIONS ET SUGGESTIONS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

03 mai 2012

Point 06
**INFORMATION : DECISIONS
PRISES PAR LE PRESIDENT PAR
DELEGATION**

Information : décisions prises par président par délégation

Conformément à l'article L712-3 du code de l'Education, le président rend compte, dans les meilleurs délais, au conseil d'administration des décisions prises en vertu de sa délégation.



université
angers

INFORMATION : DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT PAR DELEGATION

Direction de la Recherche

CONVENTIONS-CONTRATS SIGNES PAR DELEGATION DU CA

Financier ou Convention	Programme ou Projet	Unité de recherche concernée	Date Signature du Président
DCIS	<u>projet MIND</u> avenant n°2+ Annexe scientifique convention MIND - modification des partenaires	LASQUO	25/01/2012
Convention de reversement	<u>Projet Microcrédit</u> conv rvst Ua/ESSCA " microcrédit"	ESO-CARTA E bioteau	31/12/2012
ALM	<u>Projet PHENOTIC</u> Avenant n°1 à la convention Angers Loire Metropole / Ua relatif au reversement vers l'Ua de la subvention non dépensée du partenaire ESEO. Montant 6 987.10€	LISA Responsable scientifique : David Rousseau.	09/03/2012
Convention de financement Etablissement Public Loire	<u>Projet GENENET</u> Montant financé : 83391€ (50% Etablissement Public Loire – 50% FEDER).	Laboratoire GECCO Jean Secondi	13/03/2012
INRA	<u>Convention INRA / RCIM</u> Avenant à la convention INRA relative à -soutien de l'INRA pour l'accueil des 2 DR au sein du RCIM : 15 000€ -soutien du département INRA SPE au projet de S. Thany : 10 000€	Laboratoire RCIM B Lapiéd	15/03/2012
ANR	<u>AAP CURNANO</u> Document de soumission ANR programme International Blanc II projet CURNANO coordonné par Guillaume BASTIAT, laboratoire MINT. Montant de l'aide demandée : 169 127.92€	Laboratoire MINT G BASTIAT	26/03/2012
ANR	<u>ANR FUNGISNAP</u> Document de soumission ANR programme Blanc International II projet FUNGISNAP, laboratoire GEIHP partenaire, responsable scientifique : Jean-Philippe BOUCHARA, aide demandée : 86 511€.	Laboratoire GEIHP JP Bouchara	29/03/2012
Région	<u>Projet region SEBAC</u> Convention de reversement Projet Région SEBAC Laboratoire Partenaire : SONAS Responsable scientifique : JJ Helesbeux montant : 12 000€ échéancier calqué sur l'échéancier de la Région indiqué dans la convention cadre jointe	Laobratoire SONAS JJ Helesbeux	
ANR	<u>AAP ANTINEF</u> Document de soumission ANR programme Recherche Partenariale et Innovation Biomedicale projet ANTINEF partenaire MINT, Jean-Pierre BENOIT. Montant de l'aide demandée : 253 136€	Laboratoire MINT JP Benoit	02/04/2012
Convention de financement FEDER 2007-2013	<u>Projet GENENET</u> Montant financé : 83391€ (50% Etablissement Public Loire – 50% FEDER).	Laboratoire GECCO Jean Secondi	

Direction de la Culture

Dates	Objet	Signataires
12 mars 2012	Convention de Partenariat	Michel GUILLANEUF, Maison de l'Europe, Jean-Pierre ARNAUD, Commissaire d'exposition
12 mars 2012	Convention de Partenariat	Frédéric BEATSE, Ville d'Angers (CRR)
12 mars 2012	Convention d'accueil en résidence	Audrey GOHAUX, Présidente
13 mars 2012	Avenant à la convention de partenariat	Robert GERMAY, Président du TURLg
21 mars 2012	Convention de partenariat au titre de la participation au festival international de Théâtre universitaire « de Cour à Jardin »	John CASSINI, Président de la Bibliothèque Anglophone
21 mars 2012	Convention de partenariat au titre de la participation au festival international de Théâtre universitaire « de Cour à Jardin »	Robert GERMAY, Président du TURLg
21 mars 2012	Convention de partenariat au titre de la participation au festival international de Théâtre universitaire « de Cour à Jardin »	Bahadir CANOGLIU, Compagnie TEATRON
21 mars 2012	Convention de partenariat au titre de la participation au festival international de Théâtre universitaire « de Cour à Jardin »	Charlène BRIZE, Présidente de Festival les 3 Coups (Cabaret du bout du monde)
21 mars 2012	Convention de partenariat au titre de la participation au festival international de Théâtre universitaire « de Cour à Jardin »	Charlène BRIZE, Présidente de Festival les 3 Coups (Les 7 deuils capitaux)
21 mars 2012	Convention de partenariat au titre de la participation au festival international de Théâtre universitaire « de Cour à Jardin »	Carlo BOSO, AIDAS
21 mars 2012	Convention de partenariat au titre de la participation au festival international de Théâtre universitaire « de Cour à Jardin »	Dominic POULIN, Théâtre Université de Montréal

Direction des Relations internationales

Pays-Ville	Université	Intitulé de l'accord	Type	Début	Fin
Russie, Omsk	Université d'État d'OMSK	Accord de Coopération	Bilatéral	2012	2017
Russie, Saratov	Université Technique d'État de Saratov Gagarine U.A	Accord de Coopération	Bilatéral	2012	2017
Canada, Québec	Université du Québec à Trois-Rivières	Accord de coopération scientifique	Bilatéral	2012	2017
Timisoara, Roumanie	Politehnica University of Timisoara	Accord de Coopération	Bilatéral	2012	2017
Hanoi, Vietnam	Université de Médecine de Hanoi	Accord de Coopération	Bilatéral	2012	2017

Service juridique

Conventions signées par le président, par délégation, du 1^{er} mars au 30 mars 2012

PARTENAIRES	OBJET	DATE DE SIGNATURE
UCO (association Saint-Yves) / Lycée la Baronnerie / lycée Jean Moulin/ UA (Sciences)	Convention relative à la licence professionnelle Energie et génie climatique, Spécialité maîtrise de la demande en énergie et énergies renouvelables.	20/03/2012
CCI de Maine & Loire / UA (ITBS)	Convention pour paiement des heures complémentaires d'enseignants à un organisme de formation (LP Métiers touristiques de la découverte économique).	08/03/2012
CCI de Maine & Loire / UA (ITBS)	Convention de partenariat - heures d'enseignement (LP Arts de la table)	08/03/2012
CCI de Maine & Loire / UA (ITBS)	Convention de partenariat - mise à disposition de locaux professionnels (LP Arts de la table)	08/03/2012
INRA / CROUS Nantes / UA (IUT)	Convention de formation dans le cadre du programme BFA.	03/03/2012
Société publique régionale des Pays de la Loire / UA (ISTIA)	Autorisation d'utilisation ponctuelle de locaux - formation "gérer les avis et les relations avec les internautes".	03/03/2012
Lycée F. Renaudeau, Région Pays de la Loire/UA (IUT-Cholet)	Convention d'utilisation des locaux du Lycée Fernand Renaudeau par l'UA pour le D.U.T. "génie mécanique et productique".	12/03/2012
Ligue Régionale de Basket Ball Saint Herblain /UA (SUAPS)	Autorisation d'utilisation ponctuelle de locaux universitaires accordée dans le cadre de l'activité "Basket".	12/03/2012
Anjou Emploi Sport Animation (AESA) les Ponts de Cé /UA (SUAPS)	Autorisation d'utilisation ponctuelle de locaux universitaires accordée dans le cadre de l'activité "Multi sports".	23/03/2012

Secrétariat général

Numéro déléation	Type de déléation	Composantes ou services	Objet	Montant	Centre financier	Observations
CA005-2012	Tarifs	BACE	Résidence Atrium			
CA005-2012	Tarifs	Cufco	TCF-ANF (accès à la nationalité française) TCF-Québec	75€ / unité		
CA006-2012	Adhésions	UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services	EURHODIP	200,00 €	93110	
CA006-2012	Adhésions	UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services	AEHT	270,00 €	93110	
CA006-2012	Adhésions	UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services	IHRA	430,00 €	93110	
CA006-2012	Adhésions	UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services	ATOUT France	500,00 €	93110	
CA006-2012	Adhésions	UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services	AFIM	440,00 €	93110	
CA006-2012	Adhésions	UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services	EUHOFA	160,00 €	93110	
CA006-2012	Adhésions	UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services	LEADERS CLUB ASSOCIATION	240,00 €	93110	
CA006-2012	Adhésions	UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services	GROUPEMENT HIPPIQUE NATIONAL	160,00 €	93110	
CA006-2012	Adhésions	UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services	ARTOTHEQUE	400,00 €	93110	
CA006-2012	Adhésions	UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services	AGREMA	151,00 €	93110	

Point 06 – INFORMATION : DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT PAR DELEGATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CA006-2012	Adhésions	UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services	OMT	2 400,00 €	93110	
CA006-2012	Adhésions	UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services	Association "Visitez nos entreprises en Pays de la Loire"	530,00 €	93110	
CA006-2012	Adhésions	UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services	ARSEG	450,00 €	93110	
CA006-2012	Adhésions	UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services	Association Angers Technopole	80,00 €	93110	
CA006-2012	Adhésions	UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services	Association des Ludothèques Françaises	66,00 €	93110	
CA006-2012	Adhésions	UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services	Cheval Qualité France	150,00 €	93110	
CA006-2012	Adhésions	UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services	SUDEN	50,00 €	93110	
CA006-2012	Adhésions	UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services	Comité Régional du Tourisme	50,00 €	93110	
CA006-2012	Adhésions	UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services	Institut pour la Maîtrise des risques	250,00 €	93110	
CA006-2012	Adhésions	UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services	NOVA CHILD	480,00 €	93110	
CA006-2012	Adhésions	UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services	Association euro méditerranéenne des formations sur le risque	500,00 €	93110	
CA006-2012	Adhésions	Recherche	OSUNA	5 000,00 €	911 101	
CA006-2012	Adhésions	Recherche	AtlanSTIC	5 000,00 €	911 101	
CA007-2012	Adhésions	DRI	CAMPUS France	2 033,20 €	900301	

Point 06 – INFORMATION : DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT PAR DELEGATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CA007-2012	Adhésions	DRI	Association ISEP France	350,00 €	900301	
CA007-2012	Adhésions	DRI	Agence Universitaire de la Francophonie	3 000,00 €	900301	
CA007-2012	Adhésions	DRI	Association ISEP France	2 250,00 €	900301	
CA007-2012	Adhésions	ISTIA	IEEE	130,00 €	Lisa 911EA24	
CA007-2012	Adhésions	ISTIA	Angers Technopole	45,00 €	Lisa 911EA24	
CA007-2012	Adhésions	ISTIA	Club Électronique, Électrotechnique , Automatique (EEA)	260,00 €	Lisa 911EA24	
CA007-2012	Adhésions	ISTIA	Association Française pour l'Analyse de la Valeur (AFAV) Pays de la Loire	150,00 €	Innovation Technologique	
CA007-2012	Adhésions	ISTIA	Association E-Kart	60,00 €	Ecole d'Ingénieurs	
CA007-2012	Adhésions	ISTIA	ESREDA	500,00 €	Lasquo	
CA007-2012	Adhésions	ISTIA	Comité Français du Test Logiciel (CFTL)	500,00 €	QSF	
CA007-2012	Adhésions	ISTIA	Comité d'Etudes sur les Formations d'Ingénieurs (CEFI)	690,00 €	Ecole d'Ingénieurs	
CA007-2012	Adhésions	ISTIA	Réseau Universitaire français pour l'Enseignement et la Recherche En Qualité (RUFEREQ)	100,00 €	QSF	
CA007-2012	Adhésions	ISTIA	Société Française de Recherche Opérationnelle et d'Aide à la Décision (ROADEF)	60,00 €	Ecole d'Ingénieurs	
CA007-2012	Adhésions	ISTIA	Société de l'Électricité, de l'Électronique et des technologies de l'information et de la communication (SEE)	130,00 €	Automatique et génie Informatique 93240	
CA007-2012	Adhésions	ISTIA	Conférence des directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs (CDEFI)	1 100,00 €	Ecole d'ingénieurs 93250	
CA007-2012	Adhésions	ISTIA	Union des Professeurs de Langues des Grandes Ecoles (UPLEGESS)	40,00 €	Ecole d'ingénieurs 93250	

Point 06 – INFORMATION : DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT PAR DELEGATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CA007-2012	Adhésions	ISTIA	Société de Mathématiques Appliquées Industrielles (SMAI)	80,00 €	Ecole d'ingénieurs 93250	
CA007-2012	Adhésions	ISTIA	Loire Electronic Applications Valley	220,00 €	Général 93210	
CA007-2012	Adhésions	ISTIA	Association Française de Réalité Virtuelle (AFRV)	320,00 €	LISA 911EA24	
CA007-2012	Adhésions	ISTIA	Association Francophone des Utilisateurs de TRIZ (TRIZ)	220,00 €	Innovation Technologique 93220	
CA007-2012	Adhésions	ISTIA	IRESA	30,00 €	Innovation Technologique 93220	
CA007-2012	Adhésions	ISTIA	Pôle Génie Civil Ouest (PGCO)	650,00 €	Lasquo 911EA23	
CA007-2012	Adhésions	ISTIA	Société Française de Génie des Procédés (SFGP)	80,00 €	Lasquo 911EA23	
CA007-2012	Adhésions	ISTIA	Mouvement Français pour la Qualité et le Management (MFQM)	350,00 €	Qualité 93230	
CA007-2012	Adhésions	ISTIA	Association pour le développement des Sciences et Techniques de l'Environnement (ASTE)	280,00 €	Qualité 93230	
CA007-2012	Adhésions	ISTIA	Club Électronique, Électrotechnique , Automatique (EEA)	50,00 €	Qualité 93230	
CA007-2012	Adhésions	ISTIA	Société des Ingénieurs de l'Automobile (SIA)	160,00 €	Qualité 93230	
CA007-2012	Adhésions	ISTIA	Société Française de Statistique (SFDS)	620,00 €	Qualité 93230	
CA007-2012	Adhésions	ISTIA	ANGERS TECHNOPOLE	90,00 €	Service général 93210	
CA007-2012	Adhésions	ISTIA	Institut pour la Maîtrise des Risques (IMDR-SDF)	600,00 €	Qualité 93230	
CA007-2012	Adhésions	ISTIA	Institute of Electrical and Electronics s Engineers IEEE	180,00 €	Qualité 93230	
CA007-2012	Adhésions	ISTIA	American Society For Quality (ASQ)	300,00 €	Qualité 93230	
CA007-2012	Adhésions	ISTIA	Comité Africain de Métrologie (CAFMET)	450,00 €	Qualité 93230	

Point 06 – INFORMATION : DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT PAR DELEGATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CA008-2012	Adhésions	Cufco	RUMEF (Réseau national des Universités préparant aux Métiers de la Formation)	0,00 €		
CA008-2012	Adhésions	Faculté de Droit, d'économie et de gestion	MGRH	358,80 €	90120	ASSOCIATION MOUVEMENT GENERATION RH
CA008-2012	Adhésions	Faculté de Droit, d'économie et de gestion	REFERENCE RH	200,00 €	90120	ASSOCIATION REFERENCE RH
CA009-2012	Tarifs	SCD	IGELU	250,00€	909	
CA0010-2012	Déclassement	ISTIA	Unité Centrale Intersed (provenance package visualisation SIM TEAM Hall Techno) N° de série : 0313447 Lieu : E15	Élément du numéro 2003/040	HS	à détruire
CA0010-2012	Déclassement	ISTIA	PC Portable HP Compaq NX9420 N° de série CND647056B Lieu : E15	2006/119	HS	à détruire
CA0010-2012	Déclassement	ISTIA	PC portable HP Compaq NC6320 N° de série HUB6471BMX Lieu : E15	2006/161	HS	à détruire
CA0010-2012	Déclassement	ISTIA	Unité Centrale DELL Optiplex GX620 N° de série : 9FZHB2J Lieu/ E15	2006/ 040	HS	à détruire
CA0010-2012	Déclassement	ISTIA	Unité Centrale DELL Optiplex GX620 N° de série : 8FZHB2J Lieu/ E15	2006/ 041	HS	à détruire
CA0010-2012	Déclassement	ISTIA	Unité Centrale ELONEX NETSENTIA N° de série : F146CE62 Lieu/ E15	2001 /017 Solde à 0	HS	à détruire
CA0010-2012	Déclassement	ISTIA	Unité Centrale DELL Optiplex GX270 N° de série : DP1791J Lieu/ E15	2004/ 036	HS	à détruire
CA0010-2012	Déclassement	ISTIA	Unité Centrale ELONEX PROSENTIA N° de série : F024CA58 Lieu/ E15	2000 / 013	HS	à détruire
CA0010-2012	Déclassement	ISTIA	Unité Centrale ELONEX PROSENTIA N° de série : F143CE68 Lieu/ E15	2000/013	HS	à détruire

Point 06 – INFORMATION : DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT PAR DELEGATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CA0010-2012	Déclassement	ISTIA	Unité Centrale DELL Optiplex GX620 N° de série : JDJZJ1J Lieu/ E15	2005/ 0037	HS	à détruire
CA0010-2012	Déclassement	ISTIA	Unité Centrale ELONEX RESILIANCE N° de série : F249CA50 Lieu/ E15	2002/ 070	HS	à détruire
CA0010-2012	Déclassement	ISTIA	Unité Centrale ELONEX ESSENTIA N° de série : F146CY01 Lieu/ E15	2000/015	HS	à détruire
CA0010-2012	Déclassement	ISTIA	Unité Centrale ELONEX Prosentia N° de série : F246CA68 Lieu/ E15	2002/ 046	HS	à détruire
CA0010-2012	Déclassement	ISTIA	Unité Centrale ATD N° de série : 012294 Lieu/ E15	2003 / non trouvé	HS	à détruire
CA0010-2012	Déclassement	ISTIA	ECRAN LCD VIEWSONIC VP932-3 N° de série : QCK072700634 Lieu : E15	12/01/2006 NON INVENTORIE	HS	à détruire
CA0010-2012	Déclassement	ISTIA	SCANNER CANON CANOSCAN D1250U2 N° de série : UY6370122 Lieu : E15	2002 non inventorié	HS	à détruire
CA0010-2012	Déclassement	ISTIA	IMPRIMANTE CANON BJC 4300 N° de série : EKV33177	???? 2000 ??? Non inventorié	HS	à détruire
CA0010-2012	Déclassement	ISTIA	Unité centrale DELL PRECISION 380 N° de série : 6GJZ93J Lieu E34	2007/ 0148	Alimentation HS, plus de disque dur et de RAM	à détruire
CA0011-2012	Admission en non valeur	ISTIA	à comptabiliser au compte 654 « charges sur créances irrécouvrables » sur l'exercice comptable 2012	15,26 €		
CA0012-2012	Adhésions	UFR Sciences Pharmaceutiques et ingénierie de la santé	ADAR : Association des Diabétiques d'Angers- Région	35,00 €	90720	
CA0012-2012	Adhésions	UFR Sciences Pharmaceutiques et ingénierie de la santé	AFNOR : Association Française de Normalisation	210,00 €	90730	
CA0012-2012	Adhésions	UFR Sciences Pharmaceutiques et ingénierie de la santé	Angers Technopole	100,00 €	90730	

Point 06 – INFORMATION : DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT PAR DELEGATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CA0012-2012	Adhésions	UFR Sciences Pharmaceutiques et ingénierie de la santé	Assemblée des Directeurs d'IUP	275,00 €	90730	
CA0012-2012	Adhésions	UFR Sciences Pharmaceutiques et ingénierie de la santé	AURAP : Association Universitaire des Responsables Administratifs des Facultés de Pharmacie	110,00 €	90710	
CA0012-2012	Adhésions	UFR Sciences Pharmaceutiques et ingénierie de la santé	Conférence des Doyens des Facultés de Pharmacie de France	310,00 €	90710	
CA0012-2012	Adhésions	UFR Sciences Pharmaceutiques et ingénierie de la santé	CIDPHARMEF Conférence Internationale des Doyens des Facultés de Pharmacie d'Expression Française	500,00 €	90710	Les appels de cotisation 2010 et 2011 au CIDPHARMEF ont été reçus début janvier 2012. Les cotisations avaient été présentées au Conseil de Gestion et CA en 2010 et 2011 pour un montant de 300 € par an. Elles sont en fait d'un montant de 500 € par an et doivent faire l'objet d'une demande complémentaire aux Conseils de 200 € pour 2010 et 200 € pour 2011.
CA0012-2012	Adhésions	UFR Sciences Pharmaceutiques et ingénierie de la santé	Collège des Maladies Vasculaires : cotisation + journal	190,00 €	90720	
CA0012-2012	Adhésions	UFR Sciences Pharmaceutiques et ingénierie de la santé	MFQM : Mouvement Français Qualité et Management	330,00 €	90730	
CA0012-2012	Adhésions	UFR Sciences Pharmaceutiques et ingénierie de la santé	Sauvegarde du Patrimoine Pharmaceutique	145,00 €	90710	
CA0012-2012	Adhésions	UFR Sciences Pharmaceutiques et ingénierie de la santé	Société Française de Cosmétologie	145,00 €	90730	
CA0012-2012	Adhésions	UFR Sciences Pharmaceutiques et ingénierie de la santé	Société Mycologique de France	50,00 €	90720	

Point 06 – INFORMATION : DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT PAR DELEGATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CA0012-2012	Adhésions	UFR Sciences Pharmaceutiques et ingénierie de la santé	Association des Jardins Botaniques de France et des pays francophones	90,00 €	90710	
CA0012-2012	Adhésions	UFR Sciences Pharmaceutiques et ingénierie de la santé	Société française de cardiologie (hypertension artérielle)	130,00 €	90720	
CA0012-2012	Adhésions	UFR Sciences Pharmaceutiques et ingénierie de la santé	Société française de pharmacologie et de thérapeutique	145,00 €	90720	
CA0012-2012	Adhésions	UFR Sciences Pharmaceutiques et ingénierie de la santé	Collège Français des pharmaciens conseillers et maitres de stage	35,00 €	90720	
CA0012-2012	Adhésions	UFR Sciences Pharmaceutiques et ingénierie de la santé	Angers Technopole	50,00 €	911UMR16	
CA0012-2012	Adhésions	UFR Sciences Pharmaceutiques et ingénierie de la santé	Groupe Polyphénols	50,00 €	911EA26	
CA0012-2012	Adhésions	Présidence	ATLANBOIS	190,00 €	900 103	COTISATION 2012
CA0012-2012	Adhésions	Présidence	Comité 21	1 000,00 €	900107	
CA0012-2012	Adhésions	Présidence	Plante et cité	300,00 €	900105	
CA0012-2012	Adhésions	Présidence	GIS Valor ouest	4 800,00 €	955 10	
CA0012-2012	Adhésions	Présidence	Atlanpole Biothérapie	1 000,00 €	900 105	
CA0012-2012	Adhésions	Présidence	Association PARFAIRE	200,00 €	CC 900-206	
CA0012-2012	Adhésions	Présidence	FNCAS	677,60 €	900 105	
CA0012-2012	Adhésions	Présidence	ARCES	200,00 €	900 104	
CA0012-2012	Adhésions	Présidence	Agence Universitaire de la Francophonie	3 500,00 €	900301	cotisation annuelle 2012
CA0012-2012	Adhésions	UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment	AGREMA	200,21 €	93110	Augmentation cotisation : 151 € en 2011 et 200,21

Point 06 – INFORMATION : DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT PAR DELEGATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

		et des services				€ en 2012
CA0012-2012	Adhésions	UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services	AEHT	290,00 €	93110	Augmentation cotisation : 270 € en 2011 et 290 € en 2012
CA0012-2012	Adhésions	UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services	Association des Ludothèques Françaises	67,00 €	93110	Augmentation cotisation : 67 € en 2012 alors que voté pour 66 €
CA0012-2012	Adhésions	IUT	ACD GMP - ASSEMBLEE DES CHEFS DE DEPARTEMENT	30,00 €	90570	Cotisation Annuelle 2012 Association Nationale Chefs de Département GEA Complément au tarif voté au Conseil IUT du 14/10/2010
CA0012-2012	Adhésions	Faculté des Sciences	ROADEF 2012	170,00 €	911EA22	ADHESION 2012 - LERIA
CA0012-2012	Adhésions	Faculté des Sciences	SPECIF 2012	250,00 €	933-203	ADHESION 2012 - Département Informatique
CA0012-2012	Adhésions	Faculté des Sciences	STE DE MATHEMATIQUES APPLIQUEES ET INDUSTRIELLES	200,00 €	911UMR10	ADHESION 2012 - LAREMA
CA0013-2012	Déclassement	IUT	PC DELL OPTIPLEX GX270 Small MiniTower (sans moniteur)			C.NIVESSE personnel
CA0013-2012	Déclassement	IUT	PC DELL OPTIPLEX GX270 Small MiniTower (sans moniteur)			F.BOUSSEAU personnel
CA0013-2012	Déclassement	IUT	PC DELL OPTIPLEX GX270 Small MiniTower (sans moniteur)			A.MANCEAU personnel
CA0013-2012	Déclassement	IUT	PC DELL OPTIPLEX GX270 Small MiniTower (sans moniteur)			N.GOURICHON personnel
CA0013-2012	Déclassement	IUT	PC DELL OPTIPLEX GX270 Small MiniTower (sans moniteur)			Ecole maternelle Marie Talet Angers
CA0013-2012	Déclassement	IUT	PC DELL OPTIPLEX GX270 Small MiniTower (sans moniteur)			Ecole maternelle Marie Talet Angers
CA0013-2012	Déclassement	IUT	PC DELL OPTIPLEX GX270 Small MiniTower (sans moniteur)			Ecole maternelle Marie Talet Angers
CA0013-2012	Déclassement	IUT	PC DELL OPTIPLEX GX270 Small MiniTower (sans moniteur)			Ecole maternelle Marie Talet Angers

Point 06 – INFORMATION : DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT PAR DELEGATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CA0013-2012	Déclassement	IUT	PC DELL OPTIPLEX GX270 Small MiniTower (sans moniteur)			Beaucouzé Web
CA0013-2012	Déclassement	IUT	PC DELL OPTIPLEX GX270 Small MiniTower (sans moniteur)			Beaucouzé Web
CA0013-2012	Déclassement	IUT	PC DELL OPTIPLEX GX270 Small MiniTower (sans moniteur)			Beaucouzé Web
CA0013-2012	Déclassement	IUT	PC DELL OPTIPLEX GX270 Small MiniTower (sans moniteur)			C.PAVIE personnel
CA0013-2012	Déclassement	IUT	PC DELL OPTIPLEX GX270 Small MiniTower (sans moniteur)			Ecole maternelle Molière Cholet
CA0013-2012	Déclassement	IUT	PC DELL OPTIPLEX GX270 Small MiniTower (sans moniteur)			Ecole maternelle Molière Cholet
CA0013-2012	Déclassement	IUT	PC DELL OPTIPLEX GX270 Small MiniTower (sans moniteur)			Ecole maternelle René Gasnier Angers
CA0013-2012	Déclassement	IUT	PC DELL OPTIPLEX GX270 Small MiniTower (sans moniteur)			Ecole maternelle René Gasnier Angers
CA0013-2012	Déclassement	IUT	PC DELL OPTIPLEX GX270 Small MiniTower (sans moniteur)			Ecole maternelle René Gasnier Angers
CA0013-2012	Déclassement	IUT	PC DELL OPTIPLEX GX270 Small MiniTower (sans moniteur)			Club robotique (ass étudiant IUT dépt GEII)
CA0013-2012	Déclassement	IUT	PC DELL OPTIPLEX GX270 Small MiniTower (sans moniteur)			Club robotique (ass étudiant IUT dépt GEII)
CA0013-2012	Déclassement	IUT	PC DELL OPTIPLEX GX270 Small MiniTower (sans moniteur)			Club robotique (ass étudiant IUT dépt GEII)
CA0013-2012	Déclassement	IUT	PC DELL OPTIPLEX GX270 Small MiniTower (sans moniteur)			Club robotique (ass étudiant IUT dépt GEII)
CA0013-2012	Déclassement	IUT	PC DELL OPTIPLEX GX270 Small MiniTower (sans moniteur)			S.TOUSSAINT personnel
CA0013-2012	Déclassement	IUT	PC DELL OPTIPLEX GX270 Small MiniTower (sans moniteur)			C.GHISALBERTI personnel
CA0013-2012	Déclassement	IUT	PC DELL OPTIPLEX GX270 Small MiniTower (sans moniteur)			N.HINGANT personnel
CA0013-2012	Déclassement	IUT	PC DELL OPTIPLEX GX270 Small MiniTower (sans moniteur)			P.Y. COTTET personnel
CA0013-2012	Déclassement	IUT	PC DELL OPTIPLEX GX280 SMT N° 62DPQ1J			C.NIVESSE personnel

Point 06 – INFORMATION : DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT PAR DELEGATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CA0013-2012	Déclassement	IUT	PC DELL OPTIPLEX GX280 SMT N° 86CPQ1J			C.LEGROS personnel
CA0013-2012	Déclassement	IUT	PC DELL OPTIPLEX GX280 SMT N° 32DPQ1J			JP PECQUEUR personnel
CA0013-2012	Déclassement	IUT	PC DELL OPTIPLEX GX280 SMT N° C0DPQ1J			C.LEBRETON personnel
CA0013-2012	Déclassement	DSI	Ecran Elonex S/N: 303PYKA2000590			A détruire
CA0013-2012	Déclassement	DSI	Ecran Elonex S/N: 329FYKA2000620			A détruire
CA0013-2012	Déclassement	DSI	Ecran Samsung syncmaster 750MS S/N: DP17HJFR913282T			A détruire
CA0013-2012	Déclassement	DSI	Ecran Smile CA2011 S/N:807C29772			A détruire
CA0013-2012	Déclassement	DSI	Ecran Elonex S/N:250FYAA2100054			A détruire
CA0013-2012	Déclassement	DSI	Ecran Samsung syncmaster 710MS S/N:HB17H80K303877F			A détruire
CA0013-2012	Déclassement	DSI	Ecran Samsung syncmaster 750MS S/N:DP17HJEN810451J			A détruire
CA0013-2012	Déclassement	DSI	Ecran Samsung syncmaster 710MS S/N:HB17H80K303875N			A détruire
CA0013-2012	Déclassement	DSI	Ecran Mitsubishi Diamond plus 71 S/N: 9095144802			A détruire
CA0013-2012	Déclassement	DSI	Ecran Philips 105S S/N:15C3220W			A détruire
CA0013-2012	Déclassement	DSI	Ecran iiyama vision master pro 451 S/N:50018291			A détruire
CA0013-2012	Déclassement	DSI	Tour HP Vectra VL420MT S/N:FR2241/997			A détruire
CA0013-2012	Déclassement	DSI	Tour Mac S/N:CK141KKFL4Y			A détruire
CA0013-2012	Déclassement	DSI	Desktop Elonex Essentia S/N: F341CK947			A détruire
CA0013-2012	Déclassement	DSI	Desktop Elonex Essentia S/N: F341CK948			A détruire

Point 06 – INFORMATION : DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT PAR DELEGATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CA0013-2012	Déclassement	DSI	Tour Elonex Prosentia S/N:F051CN26			A détruire
CA0013-2012	Déclassement	DSI	Tour Elonex Prosentia S/N:F040CZ31			A détruire
CA0013-2012	Déclassement	DSI	Tour Elonex Prosentia S/N:F149CE73			A détruire
CA0013-2012	Déclassement	DSI	Tour Elonex Prosentia S/N:F134CP43			A détruire
CA0013-2012	Déclassement	DSI	Serveur Matra Opale Iline S/N:HR5367AA01			A détruire
CA0013-2012	Déclassement	DSI	Imprimante Brother HL1260e S/N:D69486679			A détruire
CA0013-2012	Déclassement	DA	Téléviseur Thomson Black Planar 72 DP 92	?	Modèle ancien	
CA0013-2012	Déclassement	DA	Magnétoscope Philips VR 540/39	?	Modèle ancien	
CA0013-2012	Déclassement	DA	Téléviseur Téléfunken 8 M 218	?	Modèle ancien	
CA0014-2012	Tarifs	SCD	La voix sous le texte	15,00 €	95530	PUA 2908
CA0014-2012	Tarifs	Faculté de Médecine	droits d'inscription RSSA 2012 : étudiant étranger	650,00 €	906 06PRSS12	
CA0014-2012	Tarifs	Faculté de Médecine	droits d'inscription RSSA 2012 : étudiant angevin non boursier	100,00 €	906 06PRSS12	
CA0014-2012	Tarifs	Faculté de Médecine	droits d'inscription RSSA 2012 : étudiant angevin boursier	0,00 €	906 06PRSS12	
CA0015-2012	Adhésions	Faculté de Médecine	Société Française de microbiologie	84,00 €	906204	Pr Joly-Guillou
CA0015-2012	Adhésions	Faculté de Médecine	Société de Physiologie	60,00 €	906303	Pr Lefthériotis
CA0015-2012	Adhésions	Faculté de Médecine	Artery Asso For Research	70,00 €	906303	Pr Lefthériotis
CA0015-2012	Adhésions	Faculté de Médecine	SOCIETE DES NEUROSCIENCES	77,00 €	911EA14	J EYER
CA0015-2012	Adhésions	Faculté de Médecine	EUROPEAN ASSOCIATION FOR THE STUDY OF LEAVER (EASL)	100,00 €	911EA11	J BOURSIER

Point 06 – INFORMATION : DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT PAR DELEGATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CA0015-2012	Adhésions	Faculté de Médecine	FEDERATION FRANCOPHONE DE CANCEROLOGIE DIGESTIVE	30,00 €	911EA11	D LUET
CA0015-2012	Adhésions	Faculté de Médecine	Société Française d'Endoscopie Digestive 2011-2012	195,00 €	911EA11	D LUET
CA0016-2012	Tarifs	Boutique en ligne	Livre "Histoire de l'Université d'Angers" Sous la direction de Yves DENECHERE et de Jean Michel MATZ	16,72 €	20,00 €	Avant première du livre, en vente pour un durée limitée (jusqu'au 27 avril)
CA0017-2012	Subventions	Campus de Cholet	Association "les courants numériques"	1 000,00 €	A900701	Développement site campus mode de CHOLET
CA0017-2012	Subventions	Faculté des Sciences	Concours Faites de la Science	500,00 €		
CA0018-2012	Déclassement	Présidence	Matériels divers			
CA0019-2012	Adhésions	Présidence	ID4CAR	2 033,20 €	900 105	Recherche
CA0019-2012	Adhésions	Présidence	RUOA	3 441,06 €	900105	